



TCHAD

Analyse de Protection

L'Impact de la nouvelle crise soudanaise sur l'environnement de protection

OCTOBRE 2023

RÉSUMÉ

Le contexte humanitaire au Tchad a été largement impacté par la crise liée au déplacement forcé à la suite du conflit sociopolitique que connaît le Soudan, entraînant d'importants mouvements de population à l'intérieur du pays ainsi qu'au-delà de ses frontières. L'Est du Tchad est confronté à une situation humanitaire complexe aux impacts à la fois d'ordre démographique et socioéconomique. Il accueillait déjà environ 600,000 réfugiés répartis dans quatre provinces et le plan de réponse humanitaire 2023 avait identifié 1,9M de personnes vulnérables dans cette zone. A cette situation, les affrontements armés entre les Forces Armées Soudanaises et les Forces de Soutien Rapide, qui ont débuté le 15 avril 2023, ont entraîné d'importants mouvements de population au Tchad, fragilisant ainsi les efforts de recherche de solutions engagés par le gouvernement et ses différents partenaires.

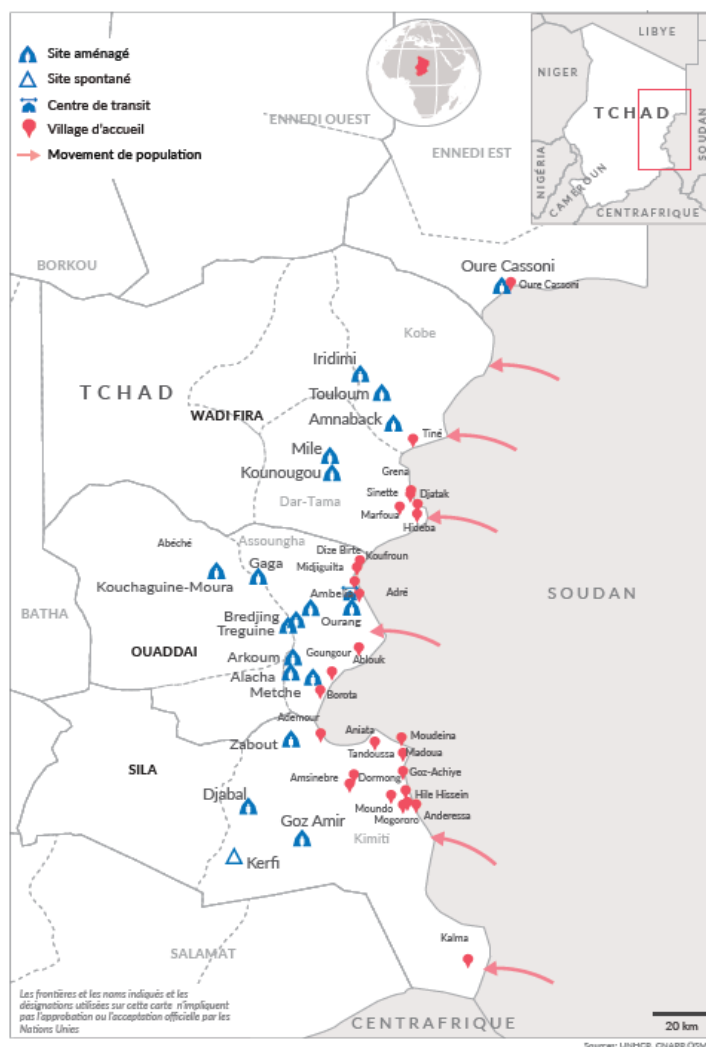
La nouvelle crise du Soudan est une crise de protection et ses effets affectent directement des vies et davantage celles des femmes, des enfants et des personnes présentant des besoins spécifiques, aussi bien des communautés des réfugiés, des retournés que des populations hôtes. Les nouveaux arrivants sont signalés au quotidien depuis le mois d'avril 2023. La capacité d'accueil reste limitée et l'accès aux services sociaux de base difficile. Des pressions additionnelles sur des ressources déjà limitées sont observées, ainsi que la cherté du coût de vie, fragilisant le niveau de vie des ménages déjà confrontés à plusieurs vulnérabilités (évaluation sur la sécurité alimentaire). Ces différents facteurs entraînent plusieurs risques de protection nécessitant une attention immédiate au cours de la période couverte par cette analyse:

1. **Séparation forcée des enfants et des familles exacerbent les abus, le travail des enfants et violences**
2. **Violence sexuelle et sexiste basée sur le genre**
3. **Discrimination et stigmatisation, refus de ressources, d'opportunités, de services et/ou d'accès à l'aide humanitaire**

ACTIONS URGENTES

Une action urgente est nécessaire pour mettre un terme aux stratégies d'adaptation négatives émergentes, motivées par l'augmentation de l'insécurité alimentaire, les conflits, les tensions pour les ressources naturelles et la hausse sans précédent des abus et de l'exploitation qui ont été identifiés. Il est de la plus haute importance de :

- Faciliter l'accès au territoire et l'enregistrement des réfugiés et des retournés, fournir l'assistance multisectorielle en situation d'urgence (Abris-AME, Education, Wash, assistance alimentaire, Nutrition, Protection, y compris VBG et Protection de l'Enfant, Santé, y compris la santé mentale et le soutien psychosociale...), relocaliser les réfugiés et retournés des zones frontalières vers les zones les plus sécurisées à l'intérieur du pays. Cette assistance doit tenir compte de la prise en compte des besoins spécifiques des communautés d'accueil pour favoriser la cohésion sociale et cohabitation pacifique. Le renforcement des activités de monitoring de protection P21 pour collecter les tendances sur plusieurs thématiques transversales de protection.



CONTEXTE

Les affrontements entre l'armée soudanaise et les forces de soutien rapide qui ont éclaté le 15 avril 2023 à Khartoum avant de s'étendre à plusieurs localités du pays, ont fait des centaines de morts, des milliers de blessés et contraint des milliers de familles à demander l'asile à l'Est du Tchad, qui figurait déjà parmi les zones les plus démunies du pays et dans d'autres pays frontaliers ou à retourner dans leur pays d'origine. Cette situation qui vient s'ajouter aux différentes crises interconnectées que connaît le Tchad, dont le déplacement forcé, l'insécurité alimentaire, la crise sanitaire et les catastrophes naturelles dont les inondations et défis d'ordre économique et sociopolitique auxquels le pays est confronté, a un impact considérable sur les interventions et de manière spécifique sur celles de la protection.

Avant la crise du Soudan, le Tchad accueillait 988,558 personnes victimes de déplacement forcé à l'Est, au Sud, à l'Ouest et à Ndjamena dont 215,928 déplacés internes. Environ 418,187 nouveaux réfugiés soudanais et 62,300 retournés sont enregistrés dans la province de l'Est, qui accueillait déjà plus 607,269 réfugiés.ⁱ Ce nombre augmente au jour le jour, mettant en mal l'offre des services, des capacités et des ressources disponibles. Les nouveaux arrivants réfugiés et retournés sont principalement composés de femmes et des enfants, installés dans des villages proches de la frontière dans des conditions de précarité et d'insécurité, et exposés à divers risques de protection.

Dans la province de l'Est, le HRP 2023 relevait également qu'environ 1,900,000 personnes vivent dans une situation de vulnérabilité accrue. Cette crise survient dans un contexte où les ressources étaient déjà faibles proportionnellement aux besoins et dans un contexte marqué la récurrence des crises, les effets du changement climatique et la faiblesse, voir la quasi-inexistence des services sociaux de base, notamment dans les zones affectées par le déplacement forcé.

Le poids de cette nouvelle crise de l'Est du Tchad affecte également les activités économiques ainsi que les efforts de recherche de solutions initiés par le Gouvernement et ses partenaires humanitaires et de développement. Et ses impacts ne se limitent pas à la seule aux seules provinces de partie de l'Est du Tchad, mais s'étendent sur les programmes réguliers des autres zones opérationnelles, car s'appuyant pour la réponse d'urgence sur les ressources humaines, logistiques déjà insuffisantes.

IMPACT SUR LA PROTECTION DES CIVILS

La crise du Soudan affecte au premier chef les populations civiles constituées majoritairement de femmes et d'enfants à environ 85%. Ces personnes ont subi des atrocités dans le pays d'origine et tout au long de la fuite. Elles vivent majoritairement dans des conditions extrêmement précaires, avec un accès limité à la pleine jouissance de certains de leurs droits fondamentaux. Leur situation risque de se renforcer face au nombre croissant de réfugiés et de retournés dans cette partie du territoire déjà démunie.

La présence des groupes armés non étatique et de certaines milices du fait de la porosité des frontières, à proximité d'un camp de transit de réfugiés et des ouvrages publiques, expose la population civile à des violations potentielles des droits humains notamment les atteintes à la propriété, à l'intégrité physique, les violences sexuelles et pourrait être un frein pour la satisfaction de certains droits fondamentaux. En outre, la présence des groupes ethniques protagonistes (Arabes et Massalit) pourrait constituer un facteur de risque pour un transfert du conflit sur le territoire tchadien. En ce qui concerne spécifiquement les enfants, ils constituent 65% des réfugiés soudanais récemment afflués à l'est du Tchad. L'on y dénombre un fort taux de malnutrition aiguë sévère et modérée qui entraîne une mortalité infantile exponentielle. Outre la détresse de la fuite et l'expérience traumatisante d'être témoin du conflit et de tueries, des centaines d'enfants ont été involontairement séparés de leurs familles ; une situation qui accroît leur vulnérabilité les exposant de plus en plus à toute forme d'exploitation, d'abus de trafics et de mariage d'enfants principalement pour les filles.

Les violences basées sur le genre, font partie des risques de protection majeurs auxquels font face les femmes et les filles au Tchad. Les données de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples au Tchad (EDST-MICS) sur la période 2014-2015 Également, une femme sur trois déclare être victime de violence physique et 12 % des femmes subissent des violences sexuelles chaque année. Tandis que les résultats le MICS6-TCHAD, réalisé en 2019, montre que 60,6 % des filles se marient avant l'âge de 18 ans, 34 % des femmes et des filles ont été soumises à la pratique des mutilations génitales féminines (MGF) ou de l'excision. Ajouté à cette situation le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes (86%). Tous ces facteurs sont

autant d'obstacles au développement socioéconomique des femmes et des filles. Les mouvements de populations -enjeu humanitaire majeur au Tchad- augmentent les risques de violences sexuelles basées sur le genre (VSBG). En effet, lors de mouvements forcés de populations, les déplacés deviennent totalement dépendants de l'aide humanitaire pour leur survie, les exposant ainsi aux risques d'exploitation et d'abus sexuels, en particulier à l'endroit des femmes et des filles. Le mode d'installation dans des abris de fortune, la faiblesse des revenus, le nombre important des femmes chef de ménages, le faible accès aux services sociaux de base, y compris les services de santé sexuelle et reproductive, l'impunité des auteurs des actes préjudiciables observée dans la gestion des cas, sont autant de facteurs qui contribueront à enfreindre le relèvement socioéconomique et psychologique et émotionnel des femmes. Il faut noter que les provinces du Ouaddaï, de Wadi Fira et de Sila souffrent d'un manque chronique de services de base et d'infrastructures de qualité, ce qui présente des risques particuliers pour les femmes, les enfants (filles et garçons) et les personnes ayant des besoins spécifiques.

C'est dans ce contexte que la nouvelle crise soudanaise, survient, avec en plus un nombre élevé des violences sexuelles commises pendant les combats au Soudan ou sur le chemin de la fuite, par des hommes armés. L'évaluation rapide VBG réalisée dans certains sites d'accueil spontanés au niveau de la frontière par l'UNHCR et ses partenaires révèlent que des femmes et des filles auraient subi des violences sexuelles et physiques et auraient été dépossédées de leurs biens et empêchées d'accéder au marché et aux champs par des groupes armés au niveau du Soudan. Les résultats de monitoring P21 indique au 22 septembre 2023, que 100% de personnes interviewées disent se sentir en insécurité dans les rues, 48% en allant chercher du bois ou de l'eau, 23% dans certains blocs du camp et 26% loin de la communauté. Les effets psychologiques et émotionnels de ces situations sont de nature à freiner leurs efforts de résilience, notamment dans un contexte où les ressources ne permettent pas la mise en place en urgence des programmes de relèvement précoce et de résilience socioéconomique.ⁱⁱ

IMPACT SUR LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE ET SOCIOECONOMIQUE :

L'afflux de réfugiés et retournés du Soudan affecte considérablement la répartition des ressources naturelles par conséquent impacte sur la jouissance des droits économiques et sociaux de la population d'accueil et celui des réfugiés. Une augmentation démographique d'environ 35% (rapport anciens/nouveaux réfugiés avec la population hôte), aggrave la limitation des droits fondamentaux et d'accès aux services sociaux de base, au droit à l'alimentation et à un niveau suffisant de vie suffisant et renforce la promiscuité et la consommation des substances psychoactives, mettant en mal la santé mentale des personnes affectées. La fermeture de la frontière a entraîné une rupture brutale des flux commerciaux transfrontaliers et la disponibilité des denrées de première nécessité, avec comme corolaire, le disfonctionnement des marchés, la faible disponibilité des ressources alimentaires sur le marché et la flambée des prix des denrées de première nécessité.

Cette situation touche toutes les catégories des populations, réfugiés, retournés et communautés hôtes. Elle est exaspérée par plusieurs facteurs aggravants, notamment, l'utilisation des espaces agricoles pour accueillir les réfugiés, la limitation de mise en œuvre des moyens d'existence, la vulnérabilité accrue des femmes et des enfants filles et garçons, la mendicité infantile, la délinquance et les actes de banditisme, les mécanismes d'adaptation néfastes, les tensions et les conflits intercommunautaire etc.

IMPACT SUR LES PROGRAMMES HUMANITAIRES REGULIER

Depuis le début de l'urgence, il a été observé un chamboulement au niveau des programmes réguliers. Pour répondre à l'urgence et sauver des vies, la quasi-totalité des partenaires par solidarité déploient régulièrement le peu de ressources logistiques, humaines et financières et les assistances pour faire face à cet afflux massif sans précédent à l'Est Tchad. Les trois provinces de l'Est, Ouaddaï, Wadi Fira et le Sila faisaient déjà face à plusieurs défis opérationnels, avant cette nouvelle crise.

IMPACT LIE A L'UTILISATION DE LA MODALITE DE TRANSFERT DES FONDs

Le rapport de l'étude de PNUDⁱⁱⁱ cité ci-haut et complétée par l'analyse sur la fonctionnalité des marchés du PAM^{iv} en juillet 2023 et le monitoring des marchés réalisé par le HCR^v en août 2023 déterminent les effets de conflits du Soudan sur l'économie transfrontalière, le niveau de faisabilité des programmes de transfert monétaire autour et dans les villages qui accueillent les retournés et réfugiés à l'EST du Tchad mais aussi les potentiels risques ainsi que les externalités liées à la crise.

Au-delà des externalités négatives (hausse de prix des biens et des services, non prise en compte de la population hôte dans des programmes de transfert monétaire,) les analyses des marchés du PAM et du HCR font remarquer que la présence des populations déplacées du Soudan favorise le développement de certaines activités de commerce dans les zones d'accueil et le désenclavement économique grâce à la fréquentation des sites et camps par des opérateurs économiques et acteurs humanitaires. Dans les zones où c'est faisable, les transferts monétaires vont permettre de doter les populations bénéficiaires des pouvoirs d'achat afin de soutenir la dynamique des échanges et le développement de commerce. Le transfert monétaire offre une opportunité sur laquelle les acteurs humanitaires peuvent rebooster l'économie locale à condition que des analyses des marchés et d'évaluation des risques de protection soient réalisées tout au long du processus. Car, toute intervention monétaire déployée sans analyse préalable des marchés et de la dynamique sociale fragiliserait les opportunités de cohésion sociale et de coexistence pacifique.

RISQUES DE PROTECTION

RISQUE 1 Séparation forcée des enfants et des familles exacerbent les abus, le travail des enfants et violences physiques et psychologiques

Tous les acteurs de protection de l'enfance s'accordent sur l'existence des situations de nature à remettre en cause le bien-être de plusieurs enfants réfugiés, retournés et même ceux de la communauté hôte à l'Est du Tchad. Avant la nouvelle crise, les enfants de manière générale étaient déjà utilisés à des fins économiques à travers les activités commerciales, minières et pastorales, le mariage d'enfants, la mendicité et le placement des enfants auprès de maîtres coraniques. Ce qui les expose souvent aux abus, aux violences physiques et psychologiques y compris celles basées sur le genre. Les propos d'une participante au groupe de discussions confirment cette situation : « dans notre communauté, nous assurons le bien-être de nos enfants grâce aux produits de leur travail à nos côtés ».

Souvent destinés à la main d'œuvre pour les ménages et au mariage, la plupart des enfants surtout ceux des communautés hôtes ne sont pas scolarisés ou sont déscolarisés. Cette privation est renforcée par l'insuffisance de structures scolaires adéquates. Par exemple, pour la période de 2000 à 2010, l'accès à l'enseignement primaire est passé de 85% en 2000 à 113%, cependant, le taux d'achèvement au primaire a stagné autour de 37% en moyenne (28% pour les filles) durant la même période.

La plupart des familles de réfugiés et de retournés nouvellement admises au Tchad, sont des familles monoparentales ayant majoritairement à leur tête des femmes avec plusieurs enfants en charge. Cela constitue une source de risques à l'égard des enfants dans un contexte marqué par le surpeuplement dans les zones d'accueil, les défis d'accès aux services sociaux de base et la promiscuité tant dans les camps/sites que dans les communautés familles d'accueil. Les enfants contraints de quitter les parents se livrent à des stratégies de survie néfastes.

La séparation de familles est un des risques majeurs encourus par les enfants. Ces séparations sont survenues pendant le déplacement et ou au Tchad. Au mois de septembre, au sein de la population réfugiée, l'on avait plus de 1803 enfants à risques (abus et exploitation, négligence, trafic, mendicité, d'enlèvement etc...) dont plus de 795 enfants séparés et non accompagnés. Cette situation est similaire à celle des enfants retournés.

La détresse psychologique, émotionnelle et physique causée par des blessures diverses par balles ou par des engins de guerres ou en raison du fait que certains enfants aient été témoins des exactions ou tueries dont ont été victimes leurs parents ou membres de leurs communautés auront un impact négatif sur leur intégrité physique et morale, les empêchent de jouir de certains de leurs droits fondamentaux et notamment du droit à l'éducation et du droit à un développement tant physique qu'émotionnel.

RISQUE 2 Violence sexuelle et sexiste basée sur le genre

Aussi bien pour les retournés que pour les réfugiés, la mise à jour des données issues des activités d'enregistrement en cours, relève un fort taux de femmes et d'enfants à environ 90%.

Entre Mai 23 et Septembre 2023, ce sont env. 348 cas de VBG qui ont été enregistrés à l'Est soit : 17% de cas de viol, 8% de cas d'agression sexuelle, 36% d'agression physique, 24% de violence psychologique, 9% de cas de déni de ressource et 6% de cas de mariage force. Et les conséquences sont diverses tant sur le plan physique : blessures, maladies/infections, y compris les IST et le VIH/SIDA, grossesses, enfants non désirés et décès ; psychologiques : anxiété, peur, détresse, traumatisme, les pensées suicidaires, etc ; socio-économiques : retrait, rejet, isolement, blâme, stigmatisation, productivité limitée/faible...^{vi}

Par ailleurs selon la Banque Mondiale, environ 67 % des femmes sont mariées avant d'atteindre leurs 18 ans^{vii}, cette situation déjà alarmante et renforcée par l'afflux massifs des réfugiés et des retournés aux effets complexes, pourraient entraîner davantage de disparités et des mécanismes néfastes d'adaptation.

Il convient également de noter que les femmes et les enfants pourraient être exposées à des actes d'Exploitation et Abus Sexuel ; d'où la nécessité de renforcer des actions de prévention contre les exploitations et abus sexuels (PEAS et l'amélioration

de l'intégration du genre dans les actions humanitaires pour préserver la dignité des femmes et filles et réduire leurs vulnérabilités au sein des communautés affectées

RISQUE 3 Discrimination et stigmatisation, refus de ressources, d'opportunités, de services et/ou d'accès à l'aide humanitaire

D'après les résultats du monitoring de protection P21 mis en place au tout début de l'urgence au niveau de la bande frontalière pour faciliter le suivi des mouvements et des tendances de protection et d'autres évaluations pertinentes de protection, environ 83% de personnes interviewées, disent se sentir intégrés dans la communauté grâce à la bonne cohabitation avec la communauté hôte. Toutefois ces personnes intégrées évoquent les pressions liées à l'accès aux ressources et les risques de tensions/conflits intercommunautaires si la situation perdure et que des réponses apportées en termes de protection et d'assistance ne prennent pas en compte les besoins de cette communauté d'accueil.

En effet, l'arrivée massive des réfugiés et retournés à l'Est du Tchad et leur mode d'installation a réduit les espaces cultivables dans certaines localités à forte concentration des personnes victimes du déplacement forcé (réfugié et retournés). Les principales provinces affectées par la crise à l'Est sont marquées par une faiblesse des services sociaux de base, bien que des efforts soient en cours par certains acteurs de protection, dont UNICEF, UNHCR, UNFPA, PAM et ONG. Suivant les projections du cadre harmonisé mises à jour en août 2023 sur la situation alimentaire et nutritionnelle, 689147 personnes sont en phase 3 et 5 d'insécurité alimentaire dans les trois provinces de Ouaddaï, Sila et Wadi Fira. La faiblesse voir le manque des revenus des ménages contraint plusieurs individus à se rabattre sur le peu de ressources naturelles existantes pour combler leurs besoins de base, avec comme corollaire la destruction de l'environnement, notamment la coupure du bois de chauffe à usage domestique. Des cas d'agression physique relevant des cas de violences sur les femmes lors de la collecte de bois. Si des ressources adéquates ne sont pas disponibles, pour répondre à ces besoins et gaps prioritaires, les risques liés aux conflits/tension intercommunautaires, exaspérés par les facteurs ci-dessous sont probants. Ajouté à cela les problèmes classiques fonciers, d'habitat et de transhumance.

L'étude sur l'impact de la crise soudanaise conduite par le PNUD^{viii} en juillet 2023 relève un sentiment de discrimination à l'égard des communautés d'accueil. En effet, les réponses apportées à la crise par les acteurs humanitaires consistent essentiellement à porter secours aux réfugiés alors que les populations hôtes subissent également les effets de la crise. Seules les autorités du pays ont distribué des sacs de mil aux communautés d'accueil à travers l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA), mais il s'agit d'une opération ponctuelle dont l'impact sur les conditions de vie de ces populations est limité.

Selon le Comité Départemental d'Action (CDA) de l'Assoungha, cette discrimination est de nature à remettre en cause la cohabitation entre les communautés et si la situation perdure, les communautés hôtes seraient tentées de récupérer les terres agricoles qu'elles ont concédées aux réfugiés sous l'action des organisations humanitaires.

RÉPONSE

PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE DE PROTECTION

Dès le début de la crise, des actions d'urgence ont été mises en place pour accueillir les réfugiés, les migrants et les retournés par différents partenaires et sous la conduite du Gouvernement à travers la CNARR, HCR et l'OIM. Activités ont été mises en œuvre suivant une approche multisectorielle. Ces réponses restent insuffisantes dans ces localités maquées par l'extrême vulnérabilité et pauvreté. Selon la Banque Mondiale, 42,3 % de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Ainsi pour le monitoring de protection P21 a été déployé en urgence à l'Est pour collecter les tendances, les risques de protection et des gaps à des fins de plaidoyer et de planification. Avec davantage de ressources, cet outil devrait couvrir l'ensemble de la population des civils des zones affectées par les crises humanitaires, et permettre d'avoir une analyse de protection cohérente à l'échelle nationale qui prend en compte l'axe Est, Sud et Est. S'agissant de la réponse en matière de VBG, la nécessité de renforcer les services suivant l'approche de réponse intégrée à travers les centres intégrés des services multisectoriels de prise en charge en matière de VBG, serait un atout pour renforcer la localisation et la durabilité des actions de VBG au sein des services étatiques.

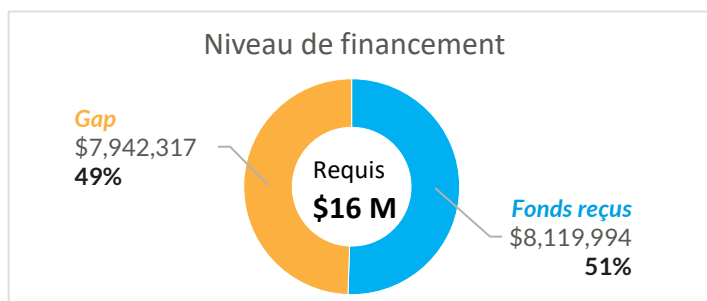
On note une avancée majeure, avec l'appui technique et financier de UNICEF, dans le renforcement du système de protection de l'enfant à travers l'adoption de la politique nationale de protection de l'enfant, la mise en place d'un système national harmonisé de gestion de cas; la digitalisation de l'enregistrement des naissances à travers un guichet unique installé dans les centres de santé, la prise de mesures portant interdiction de la mendicité des enfants. Les espaces amis d'enfants ont été mis en place en urgence pour la résilience des enfants affectés par la crise. Cependant, la nécessité de les étendre dans l'ensemble des sites des retournés est nécessaire pour la prise en compte des besoins des enfants retournés et hôtes. Le renforcement des capacités des familles a été une priorité pendant l'urgence pour mitiger les risques d'exploitation et d'abus sur les enfants.. Aussi, les réponses déployées jusqu'à présent ne tiennent pas suffisamment en considération les besoins de communauté d'accueil et ciblent principalement les réfugiés et retournés à la suite de l'insuffisance des ressources. Ceci met en péril d'une part le programme les approches holistiques envisagées dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés visant notamment le lien entre l'humanitaire et le développement (et la paix) ainsi que la prise en compte des réfugiés et des communautés hôtes dans leurs approches et projets.

LACUNES CRITIQUES DANS LE FINANCEMENT ET LA POPULATION TOUCHÉE

La communauté humanitaire a mobilisé des ressources mais ces fonds restent insuffisants, d'autant plus que selon la Banque Mondiale, plus de la moitié des Tchadiens sont vulnérables à la pauvreté, notamment 60 % des habitants des zones rurales et 29 % en zones urbaines. La crise a impacté le pouvoir d'achat des communautés (hôtes et d'accueil). Dans certaines zone comme ADRE, le commerce est rempli des marchandises mais les commerçants des produits

non alimentaires observent une forte diminution de volume de vente malgré la fréquentation de marché par un nombre important des clients suite à l'afflux des réfugiés. Certains parmi eux auraient même abandonné leur filière d'activités pour des raisons de non écoulement des produits en stock ou alors pour se lancer dans l'alimentaire qui est plus sollicité par les réfugiés. Des approches de transfert monétaire pour des articles non alimentaires pourraient offrir des opportunités d'atténuation des effets de la crise là où c'est faisable dans la mesure où elles procurent le pouvoir d'achat aux ménages ciblés et stimulent la dynamique des échanges commerciales. L'assistance alimentaire en cours et les initiatives de résilience à travers la distribution des Kits de semence mises en place par le PAM, dans cette phase d'urgence constituent l'une des principales sources de revenus des ménages et atténuent les risques de protection, notamment des femmes, des enfants et des personnes à besoins spécifiques, mais nécessitent davantage de ressources.

D'un point de vue générale, l'insuffisance de financement joue un rôle majeur dans les difficultés à apporter une assistance humanitaire adéquate aux différents groupes de populations vulnérables (réfugiés anciens, réfugiés récents, retournés et population hôtes) et constitue un facteur qui fragilise la cohésion sociale.



RECOMMANDATIONS

RISQUE 1 Risques liés à la protection des enfants

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Le renforcement des mécanismes de protection à base communautaire dans les communautés hôtes et sites des retournés pour la prévention, l'identification et le référencement des enfants victimes et ou à risque vers les services de prise en charge est une nécessité pour rendre plus visible les interventions en leur faveur.
- Intégrer le cash dans la stratégie de réponses protection de l'enfant pour l'autonomisation des ménages et la réduction des risques d'exploitation des enfants.
- Renforcer le système de gestion des cas pour assurer une prise en charge individualisée des enfants et de leurs familles et rechercher des solutions durables à leurs préoccupations.

GOVERNEMENT et AUTORITÉS

- Renforcer le plaidoyer auprès des donateurs pour la mobilisation des ressources pour répondre aux besoins des personnes affectées qui évoluent très rapidement et difficilement maîtrisable par les acteurs.
- Rapprocher et renforcer les services d'état civil (ANATS) pour renforcer la délivrance des actes de naissance aux enfants et des cartes d'identité aux adultes.
- Renforcer les centres sociaux et les délégations provinciales et départementales des zones fortement impactées par les crises humanitaires en ressources humaines, matérielles et logistiques pour une coordination effective des interventions par l'Etat.

RISQUE 2 Violence sexuelle et sexiste basée sur le genre

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Fournir et aménager des espaces confidentiels, sûrs pour les femmes/filles pour la fourniture aux survivantes des services intégrés en matière de lutte contre la VBG et les approvisionner en kits post viol et autres Kits SR importants pour les femmes/filles.
- Faire une évaluation diagnostique des centres sociaux de l'Etat et les renforcer en fonction des besoins prioritaires identifiés pour la durabilité des interventions.

GOVERNEMENT et BAILLEURS

- Mobiliser les ressources financières afin de poursuivre le renforcement ou la mise en place des Centres Intégrés de Services Multisectoriels pour renforcer l'offre de services VBG de qualité.

RISQUE 3 Discrimination et stigmatisation, refus de ressources, d'opportunités, de services et/ou d'accès à l'aide humanitaire

GOVERNEMENT

- Renforcer la protection des civils dans les différentes provinces impactées par le déplacement forcé à travers la capacitation des services étatiques, notamment les services judiciaires, la Protection civile et les forces de défense et de sécurité.
- Poursuivre les efforts de renforcement du cadre légal à travers l'adoption des lois visant le renforcement des civils et la mise en place des mesures nécessaires à leur mise en œuvre effective, notamment les textes sur le domaine foncier.
- Rechercher des partenariats stratégiques au niveau global, régional et national pour la gestion politique et durable de la crise du Soudan.

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Assurer l'intégration transversale des activités de coexistence pacifique dans tous les programmes Nexus-Humanitaire-Développement-Paix.

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Au vu du contexte aussi fragile que volatile à l'Est et dans le souci de mitiger les risques liés au transfert monétaire, les intervenants dans le transfert monétaire doivent mettre en place et/ou renforcer le système de suivi des marchés afin que le choix approprié des modalités de transfert contribue au bien-être des populations.
- Pour réduire les risques liés aux conflits et les tensions communautaires, les programmes d'appui aux moyens de subsistance et inclusion économique, prendre en compte les besoins des plus vulnérables des communautés d'accueil, afin que toutes les interventions en faveur des retournés et réfugiés contribuent à renforcer la coexistence pacifique.

Notes de fin

i Produits d'information et d'analyse du UNHCR TCHAD-Octobre 2023

ii Données du monitoring P21, Octobre 2023

iii UNDP, idem

iv Rapport MFI (Market Functionality Index) du PAM de juillet 2023

v Suivi des marchés des articles ménagers essentiels dans les zones d'accueil des nouveaux réfugiés soudanais, Août 2023

vi GBV/IMS

vii Rapport sur l'impact économique des inégalités entre les sexes au Tchad, 2020

viii UNDP, Analytical note on the impact of the conflict in Sudan on the cross-border economy in CHAD, July 2023

Méthodologie

Sous la coordination d'une du groupe d'orientation stratégique qu Cluster, l'analyse s'est basée sur des données quantitatives et qualitatives provenant de sources de données secondaires existantes, d'évaluations de la protection et de rapports couvrant les événements survenus entre avril et octobre 2023, notamment les données provenant du Monitoring P21 mis en place dès le début de l'urgence et d'autres rapports d'évaluation et - de l'évaluation des marchés faits par le PAM et du rapport de suivi du HCR – le rapport de l'évaluation participative suivant les critères AGD. Les organisations suivantes ont participé à cette évaluation : CNARR, UNHCR, UNICEF, AoR Protection de l'Enfance, AoR VBG, HCDH, OCHA, IRC, PLAN INTERNATIONAL, AHEAS, Cluster Sécurité Alimentaire, Conseillère GENCAP du Bureau de la Coordonnatrice Humanitaire.

Limites

Le manque de données sur les financements n'a pas permis de faire une analyse budgétaire basée sur les besoins réels. Le déploiement régulier des membres du COS sur le terrain a été un frein pour une participation plus large et la finalisation à temps de l'analyse.



Pour plus d'informations, veuillez contacter : Hélène Solange BILOUNGA, - bilounga@unhcr.org Coordinatrice du Cluster Protection ; Armand N'DRI KOUADIO – N'DRI@unhcr.org Gestionnaire de l'information.